



Remboursement du modem free

Par **bartoriv**, le **17/12/2009** à **11:02**

Bonjour,

je rencontre un problème avec Free, il s'avère que je n'ai pas envoyé ma Free Box dans les temps au niveau de ma résiliation (environ un an de retard), ils m'ont prélevé 440 euros pour non restitution, je leur ai envoyé à ce jour la Free Box, le réponse est qu'ils et qu'ils ne rembourseront rien et qu'ils peuvent si je le souhaite me la renvoyer (car maintenant elle est à moi) sachant que sur leur site le délai d'envoi est de 15 jours, que puis-je attendre d'eux? sachant que je n'ai pas donné d'accord pour ce prélèvement? je suis à votre écoute, Merci d'avance.